



Association
des Ludothèques
Françaises

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Lundi 9 octobre 2023

9h30-17h30

Personnes présentes :

Anne MAZE (Occitanie) seulement l'après-midi, Sandrine DESCRULHES (AURA), Laurie GRAUMANN (IdF), Nicolas (Nouvelle-aquitaine), Dominique DUMESTE (Sud PACA), Adeline RIVOLLIER (Hauts de France), Isabelle SALLES (AURA), Michel THOMAS (IdF), Françoise CUNIN (GE), , Didier SENAT (Corse)

- Invité-es : Antonin MÉRIEUX, Oriane THIBEAU SUTRE
- Personnes représentées : Adeline CASTELLINO (AURA) pouvoir à Isabelle SALLES, Sylvie SCHREIBER (Nouvelle Aquitaine) pouvoir à Nicolas SORNAT
- Personnes excusées : Louiza BOUREZAK (Occitanie), Jérémy CHESNEAU (Bretagne)
- Personnes absentes : Anne MAZE (Occitanie), seulement le matin
- Secrétaires de séance : Dominique DUMESTE + Oriane THIBEAU SUTRE

A. VIE ASSOCIATIVE ALF nationale (9h30-12h00) + pause

1-Vote PV du dernier CA (05-06-23)

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
Décision : Validée à l'unanimité

2- Projet associatif ALF

→ Décision de ne faire qu'un seul document de présentation de l'association

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
Décision : Validée à l'unanimité

3- Révision des statuts

La réflexion autour des adhérent-es amènera certainement à une adaptation des statuts. Si modification des statuts, en profiter pour les faire correspondre à ceux attendus d'une association reconnue d'utilité publique:

180 bis rue de Grenelle 75007 PARIS • 01 43 26 84 62 • www.alf-ludotheques.org • courrier@alf-ludotheques.org •
n° Siret : 37 762 980 300 067 • Code APE : 9499 Z • n° OF : 11 75 50 772 75 certifié Qualiopi

4- Adhérents

Difficulté de savoir qui est adhérent et qui peut voter

Rappel de la souffrance d'ex ludothécaires, militants et adhérent à titre individuel qui n'ont plus eu le droit de vote, alors qu'ils sont disponibles, motivés, expérimentés...

- Pour le CA du 4 décembre, l'équipe salariée et le bureau mèneront une réflexion sur les activités de l'ALF et sa gouvernance.

Le groupe souhaite garder le mode de calcul d'adhésion par ETP (MAIS problème quand même pour les médiathèques qui adhèrent avec très peu d'ETP) ; pour info, les médiathèques sont ¼ de nos adhérents et il y a plus d'adhérents ludothèques publiques que privées.

- Oriane Thibeau-Sutre calcule le nombre d'ETP et en terme financier le poids des médiathèques. A ce jour, il n'est pas possible de recenser les entreprises de ludothèque (auto-entrepreneurs entre autres) et les coopératives.

Réponses de la chambre des associations : on peut faire des collègues associatif ou coopérative /public (municipal, intercommunal)/scientifique (personnes-ressources) ; Refaire travailler la chambre des associations avec nos statuts et le RI.

- Hillary Mabetomoka et Oriane Thibeau Sutre devront ajouter sur le bulletin d'adhésion 2024 une case pour que les adhérents puissent valider leur adhésion au projet politique.

Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0
Décision : Validée à l'unanimité

- Oriane Thibeau Sutre demande un devis à la Chambre des Associations (environ 70 €/h)
- Anne Mazé et Françoise Cunin seront les référentes du CA pour suivre ces travaux

B. GESTION SOCIALE RH et ORGANISATION (12h00-12h30)

Retours entretiens

- le 27/11/23 9h45-12h, Anne Mazé sera en présentiel avec Oriane Thibeau Sutre pour mener l'entretien d'Hillary Mabetomoka. Isabelle Salles y assistera en visio.

Pause repas 12h30-14h00

C. INGÉNIERIE de FORMATION (14h00-14h15)

Catalogue présenté

180 bis rue de Grenelle 75007 PARIS • 01 43 26 84 62 • www.alf-ludotheques.org • courrier@alf-ludotheques.org •
n° Siret : 37 762 980 300 067 • Code APE : 9499 Z • n° OF : 11 75 50 772 75 certifié Qualiopi

Pour : 12
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Décision : Validée à l'unanimité

Formation de rentrée

Aborder les problèmes de souffrance au travail, douce violence, maltraitance et harcèlement chez les publics...

Il sera important de réaliser des outils en lien avec cette formation.

Pour : 12
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Décision : Validée à l'unanimité

D. FINANCEMENT (14h15-15h15)

Nous sommes en fin de CPO qui a été rallongée d'un an pour 2023 par la CNAF afin de coller au calendrier de la nouvelle CPO qui commence en 2024 ; (montant précédente CPO CNAF-ALF = 45 000 €/an sur 3 ans)

La nouvelle COG 2023/2027 est signée depuis juillet. Pour info, le MEDEF et la CGT n'ont pas signé. Elle est sortie sans PSO ludo ou allusion au label.

Le passage à la CTG (Convention Territoriale Globale) va uniformiser les mesures. Actuellement, la CNAF ne finance que les heures d'ouverture et non, comme pour les LAEP, les heures de fonctionnement. Conséquences : aucune reconnaissance et valorisation du travail de préparation hors temps d'ouverture.

Enjeu : visio qui pourrait éclairer les CAF. Idée que le plus de CAF possible participent aux visios "Les missions des ludothèques et leur impact social sur les territoires" proposées par l'ALF.

Les audits des ludothèques ne sont pas pris en charge par Qualiopi à contrario de la visio. Voir avec la CNAF pour proposition aux techniciens CAF.

Qu'est-ce que la CNAF va prendre dans notre référentiel ? Que vont-ils en retenir ?

Certaines ludothèques sont invitées au Schéma Départemental des Services aux Familles. Nous devons suggérer à d'autres ludothèques d'en faire de même.

Les ludos sont de plus en plus reconnues comme les interlocuteurs de la parentalité, bon atout / actions collectives.

Dans la COG "les ludothèques sont des structures de proximité de qualité".

L'ANCT et la DJEPVA ont salué le travail du label dont ils avaient été destinataires.

Dans certaines régions, la DRAC finance les ludos en même temps que les médiathèques (ex de la ludo mobile de Loire Forez Agglo, Bruges, 2 M € de la DRAC).

Nous allons envoyer à la CNAF le compte rendu de la FMJ.

D'autres thématiques ont été pointées par la CNAF :

- Amélioration du service rendu, accessibilité.
- Spécialement vers les territoires d'outre-mers

- Prendre en compte la transition écologique +++
- Effacer les inégalités d'accès au péri-scolaire.

Nous pointons les difficultés liées à la vision petite enfance des CAF et de la CNAF, le SNU et la politique de la Ville.

E. GESTION FONCTIONNEMENT/ADMINISTRATION (-)

Gros rangements pour les archives.

On envisage de déménager ensemble avec la FNEPE pour 2025.

F. INGÉNIERIE D'OUTILS (15h30-16h30)

Validation du référentiel des ludothèques par le CA

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 1
Décision : Validée à la majorité

Validation du remplacement de la charte par le référentiel

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
Décision : Validée à l'unanimité

- retour point Decalog SIGB ; on basculerait wikiludo sur Décalog en 2024.

G. PLAIDOYER et COMMUNICATION EXTÉRIEURE (16h30-17h00)

- commission international avec invitation Yaël-Israël VERGARA (salarié de Terre Ludique à Marseille et référent Europe) pour un futur CA et pour Cannes 2024. On essaie de faire une rencontre internationale tous les 2 ans à Cannes (on a déjà communiqué là-dessus avec le Festival)
- Retombées d'être à Cannes : nous sommes dans le GIJS car on parle de façon informelle à d'autres partenaires du jeu ; on initie des partenariats, du plaidoyer. C'est une vitrine des ludos, portée par l'ALF régionale (familles, réseautage, valorisation de la SDL, maillage avec les autres acteurs du jeu, conseil aux ALF régionales, tenue du stand par les ludothèques de la région...) Par ailleurs, important que les membres du CA s'impliquent dans le plaidoyer ; besoin de clarifier qui fait quoi. Prendre en compte le besoin (ou non) qu'il y ait un membre du CA.

Présence à Cannes : les deux coordos + Dominique Dumeste (au titre de l'ALF nationale), Oriane Thibeau Sutre accompagnée à Cannes par Antonin et Dominique Dumeste; importance que les élus associatifs soient aussi présents.

Ne pas hésiter à solliciter les administrateurs qui vont à Cannes

- Oriane Thibeau Sutre : réfléchir à un tableau pour l'aide à décision
- Nouveau plan de communication : abandon de X au profit de LinkedIn pour toucher d'autres personnes que les ludothécaires. Compte ALF



- Nouveau site ALF, contrairement à ce qui avait été envisagé, le nouveau site ne sera pas validé en 2023. Il semble pertinent d'attendre les évolutions à propos du projet associatif et des statuts. De plus, l'équipe salariée est déjà bien occupée.
- Projet : création de petites vidéos (comme celle pour la Sélection des Ludothécaires diffusée sur Facebook) pour expliquer ce qu'est une ludothèque, le jeu, le métier de ludothécaire grâce au dossier de presse.

H. VIE ASSOCIATIVE RÉSEAU (17h00-17h30)

Sondages en cours de réalisation pour définir des projets en commun entre associations régionales à relayer auprès des ludos de notre région.

Les résultats seront présentés lors de la réunion des régions puis à l'ensemble du réseau.

Fait à Paris, le 10 octobre 2023,

La présidente,
Anne Mazé.



La secrétaire,
Dominique Dumeste.



